

COMMUNE DE WIESVILLER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département
de la Moselle

Séance du 10 mars 2022 à 19 h 30

Nombre des membres
en exercice : 15

Le Conseil Municipal de cette commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la
présidence de M. PHILIPPI Franck, maire

Membres présents :
13

PRESENTS : BEYER Didier, SCHALLHAMMER Dominique,
PIRON Christelle, SCHWARTZ Marlène, LETT Michel
SCHEIDHAUER Anne, LETT Mathieu, SCHNEIDER Agathe
THALEZ Robin, SEILER Géraldine, EYERMANN Elodie, POTIER
Luc,

Date de convocation :
01.03.2022

Nombre de procurations :

Absentes excusées : PEIFER Emilie représentée par EYERMANN
Elodie, LETT Elodie

1

Absent non excusé : -

Secrétaire de séance : SEILER Géraldine

ORDRE DU JOUR

- APPROBATION ET VOTE DU COMPTE-ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER 2021
- AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2021
- CESSION VEHICULE SAPEURS-POMPIERS
- TRANSFERT LOCATION TERRAINS COMMUNAUX
- DEMANDE DE SUBVENTION
- Divers

Les comptes rendus des séances du 16 décembre 2021 et du 18 janvier 2022 ont été approuvés à l'unanimité.

I - APPROBATION ET VOTE DU COMPTE-ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER 2021

Le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif M.14 et le compte de gestion du Percepteur de l'exercice 2021 dont les résultats sont les suivants :

SECTIONS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES	486 394.75 €	269 426.45 €	755 821.20 €
RECETTES	529 273.84 €	229 761.05 €	759 034.89 €
RESULTAT de l'exercice 2021	+ 42 879.09 €	- 39 665.40 €	+ 3 213.69 €
RESULTATS reportés 2020 Part affectée à l'investissement	+ 61 269.22 €	+ 46 072.72 €	+ 127 341.94 €
	+ 104 148.31 €	+ 6 407.32 €	+ 110 555.63 €
RESULTAT DE CLOTURE 2021			
RESTES A REALISER	0 €	0 €	R + 0 € D - 0 €
RESULTATS CUMULE	+ 104 148.31 €	+ 6 407.32 €	+ 110 555.63 €

Les résultats de l'exercice précédent présentent un excédent d'investissement de + 46 072.72 € et un excédent de fonctionnement de + 61 269.22 € d'où un **résultat de clôture global de l'exercice 2021 de + 110 555.63 €**.

Après lecture du compte-administratif, Monsieur le Maire se retire et il est procédé à l'élection du Président de séance pour l'approbation et le vote du compte-administratif 2021 et du compte de gestion du trésorier.

M. BEYER Didier, 1^{er} adjoint au maire, est élu président.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- 1) **APPROUVE** à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2021
- 2) **APPROUVE** à l'unanimité le compte de gestion du trésorier de l'exercice 2021,

présentés ci-dessus par le Maire.

2 - AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2021

Le Conseil Municipal,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2021

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESULTAT CUMULE 2021	RESTES A REALISER A REPORTER	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
INVEST	+ 46 072.72	- 39 665.40	+ 6 407.32	0	0	+ 6 407.32
				0		
FONCT	+ 61 269.22	+ 42 879.09	+104 148.31			+ 104 148.31

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2021 : 104 148.31 €

- Affectation au **compte 1068** (excédent de fonctionnement capitalisé) : **50 000.00 €**
- Excédent de fonctionnement reporté au **compte 002** : **54 148.31 €**

3 - CESSION VEHICULE SAPEURS-POMPIERS

Le Maire informe le Conseil Municipal que le véhicule communal « Renault Trafic », âgé d'une trentaine d'années, mis à disposition des sapeurs-pompiers, ne sera plus utilisé par ces derniers. En effet, ils ont acquis un véhicule plus récent.

Aussi, aux termes de l'article L. 2211-1 du Code Général de la propriété des personnes publiques, les biens mobiliers non énumérés dans la liste des biens relevant du domaine public font partis du domaine privé de la commune et sont ainsi gérés selon les règles générales du Code Civil et les règles particulières applicables aux personnes publiques qui en sont propriétaires.

Le véhicule faisant parti du domaine privé de la commune, le Maire propose ainsi au Conseil Municipal sa cession, fixant son prix de vente à 1200 € (à débattre) avec une priorité accordée aux habitants de Wiesviller.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte de céder le véhicule énuméré ci-dessus dans les conditions proposées par le Maire
- Autorise le Maire à signer tous documents se rapportant à la cession.

4 - TRANSFERT LOCATION TERRAINS COMMUNAUX

Le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de M. MULLER Richard, exploitant agricole, sollicitant l'autorisation de céder la location des terrains communaux ci-après énumérés au profit de la SCEA St Augustin de WIESVILLER dont il est le principal associé, à savoir :

- **section 8 parcelle 166 d'une contenance de 1 ha 50 a 00 ca (lot 28)**
- **section 26 parcelle 165 d'une contenance de 2 ha 05 a 05 ca (lots 15 et 16)**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable aux demandes énumérées ci-dessus, aux conditions initiales de location.

5 - DEMANDES DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE

- D'attribuer une subvention de 50 € à l'Amicale des Secrétaires de mairie de la Région de Sarreguemines

6 - DIVERS :

- M. POTIER Luc demande à savoir si la commune pouvait demander d'ajouter l'opérateur « SFR » sur la nouvelle antenne relais afin que les clients SFR puissent également bénéficier d'un meilleur réseau téléphonique à Wiesviller.

Le Maire précise que la nouvelle antenne relais est une antenne « ORANGE ». Aussi, il appartient à chaque opérateur d'en faire expressément la demande auprès de « ORANGE ». La démarche est en cours pour l'opérateur « FREE ». Pour appuyer la sollicitation des utilisateurs SFR, la commune transmettra prochainement un courrier au propriétaire de l'antenne.

- Mme Anne SCHEIDHAUER rapporte au Conseil Municipal que le nouveau boulanger du village souhaiterait installer des panneaux de signalisation afin de valoriser son commerce. Le maire fait savoir qu'il est prévu d'installer de nouveaux panneaux de signalisation pour l'ensemble des commerces du village.

- Aide à l'Ukraine : après la collecte de produits alimentaires, d'hygiène et de santé en faveur des ukrainiens qui a très largement été suivie par les habitants de Wiesviller, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'élargir son aide en mettant à disposition deux logements communaux de type F2 afin d'y accueillir des réfugiés ukrainiens.

- Le Maire informe :

- Concernant le réseau fibre.

L'opérateur « ORANGE » a fait une demande d'autorisation de travaux, notamment au niveau du centre et des rues historiques du village pour implanter 50 poteaux dans la commune au vu de la mise en place de la fibre optique.






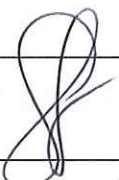

Pour le moment, le Conseil Municipal n'est pas favorable à cette démarche. Il devra se prononcer par le biais d'une délibération

- Concernant le projet de lotissement.

Dans le cadre de la création du lotissement, un accord a été trouvé pour l'acquisition prochaine par la commune de parcelles de terrains, sur le ban de Wiesviller, appartenant à la commune de Woelflingles-Sarreguemines.

La présente séance est close et présente les délibérations n° 1 à 6 .

Ont signé au registre :

Noms des membres	Signatures
1. PHILIPPI Franck	
2. BEYER Didier	
3. SCHALLHAMMER Dominique	
4. SCHWARTZ Marlène	
5. LETT Michel	
6. SCHNEIDER Agathe	
7. LETT Elodie	absente
8. PIRON Christelle	
9. EYERMANN-HEMMERT Elodie	
10. THALEZ Robin	
11. SCHEIDHAUER Anne	
12. SEILER Géraldine	
13. PEIFER Emilie	absente
14. LETT Mathieu	
15. POTIER Luc	